

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2021

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, Louis SALLES.
Absente excusée : Pauline CARRON

Compte administratif 2020 et compte de gestion 2020

Le compte administratif de l'exercice 2020 ainsi que le compte de gestion ont été présentés à l'Assemblée, le doyen a fait procéder au vote en l'absence du Maire.

Après en avoir pris connaissance ; le Conseil Municipal approuve le compte administratif de la commune, conforme avec le compte de gestion de la trésorerie :

- Section Fonctionnement	Dépenses :	244 079.90 €
	Recettes :	385 884.22 €
- Section Investissement	Dépenses :	521 092.38 €
	Recettes :	473 510.66 €

Résultat positif de l'exercice : 94 222.60 €

De même, après en avoir pris connaissance ; le Conseil Municipal approuve le compte administratif assainissement, conforme avec le compte de gestion de la trésorerie :

- Section Fonctionnement	Dépenses :	2 651.58 €
	Recettes :	21 011.03 €
- Section Investissement	Dépenses :	1 326.18 €
	Recettes :	8 517.00 €

Résultat positif de l'exercice : 25 550.17 €

Vote des taux d'imposition 2021

Le conseil municipal propose de reconduire sans augmentation les taux des taxes locales.

Pour information :

Foncier bâti : **part communale 7 %**, part départementale 22.87 %, soit un total de 29.87 %
Foncier non bâti : 22 %

Vote du budget primitif 2021 communal

Ce budget s'équilibre en recettes et dépenses à :
450 814.32 € en section de fonctionnement
633 300.76 € en section d'investissement
Ce budget est adopté à l'unanimité.

Vote du budget primitif 2021 assainissement

Ce budget s'équilibre en recettes et dépenses à :
18 813.37€ en section de fonctionnement
22 125.80 € en section d'investissement
Ce budget est adopté à l'unanimité.

Communauté de Communes Pays de Lapalisse

Les conseillers municipaux après avoir pris connaissance du projet communautaire concernant l'élaboration d'un pacte de gouvernance dans le but, notamment, d'associer les élus municipaux au fonctionnement intercommunal décident à l'unanimité des membres présents de donner un accord favorable à ce projet.

Commission gestion espace culturel

Madame FUSADE a présenté le compte-rendu des travaux de la commission, notamment ceux portant sur la nomination de la nouvelle salle polyvalente et l'élaboration des tarifs de location.

Après délibéré, le conseil valide les propositions de la commission à savoir :

Pour l'ensemble du bâtiment : **Espace de Froment**

La salle polyvalente : **salle Mourgon**

La salle des associations : **salle de la Source**

Les bureaux : **bureau Bleu / bureau Orange**

Les tarifs seront validés lors de la prochaine réunion du conseil municipal, ceux-ci n'étant pas encore arrêtés dans l'intégralité.

La présentation de la salle au public aura lieu les 29 et 30 mai 2021.

Questions diverses

Station d'épuration

Le conseil municipal décide d'avoir recours à un prestataire de service pour réaliser le broyage des allées.